

# TRAVAUX ORIGINAUX.

## Vermicides et Vermifuges ; Santonine ;

par Séverin LACHAPELLE, M.D.,

professeur d'hygiène à l'Université Laval, Montréal.

Tous les purgatifs sont vermifuges ; mais les anthelminthiques, eux, sont tout à la fois vermicides et vermifuges, de sorte que l'on se trompe lorsque l'on considère un vermifuge quelconque comme un anthelminthique.

Parmi les anthelminthiques les plus ordinairement employés se trouve la santonine ; je suppose ici que nous avons affaire aux lombrics.

La santonine est employée quelquefois seule, quelquefois associée au calomel, considéré lui aussi comme un anthelminthique.

La santonine s'absorbe lentement ; il faut quinze à vingt heures à cette substance cristalline pour disparaître complètement de la muqueuse intestinale.

Il y a deux effets à craindre de la santonine ; le premier est grave mais plus rare, l'empoisonnement ; le deuxième, plus fréquent, se rencontre du côté des voies urinaires.

L'empoisonnement n'aurait jamais lieu, ou se rencontrerait moins fréquemment, si on avait soin toujours de donner un purgatif léger, six à huit heures au plus après l'administration d'une dose de santonine, quelque petite qu'elle soit, car il faut se souvenir que ce ne sont pas toujours les hautes doses qui produisent cet empoisonnement.

Étant donné que la santonine ne s'absorbe que très lentement, étant donné également que ce remède produit son action vermicide au bout de quelques heures, la physiologie expérimentale nous conseille naturellement de tirer la conclusion qu'un purgatif, prescrit comme nous venons de le dire, prévient l'empoisonnement par la santonine.

Le deuxième mauvais effet du principe actif du *semen contra* se rencontre dans les voies urinaires ; c'est alors que nous avons les troubles suivants : dysurie, ischurie, hématurie, émission involontaire des urines qui prennent la couleur jaune-orange.

Ces phénomènes se présentent beaucoup plus souvent qu'on ne le suppose ; dans ma pratique, la moyenne de ces cas morbides est tellement élevée, que je suis à me demander s'il est raisonnable de garder plus longtemps, dans le domaine de la thérapeutique infantile, une substance si facilement nuisible. L'émission involontaire, irrésistible des urines est la complication morbide la plus ordinaire dans les cas observés.

Les tisanes adoucissantes et l'opium sont les meilleurs correctifs de ces mauvais effets. Il faut traiter ceux-ci comme un état morbide essentiel, parce que les fonctions rénales ne sauraient être troublées longtemps, chez l'enfant plus que chez l'adulte, sans une désorganisation fatale des reins ; on sait la fréquence de la maladie de Bright dans la convalescence de certaines fièvres de l'enfance.